Direction des affaires juridiques & des affaires générales

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2121-25 CGCT

## SEANCE DU 29 MARS 2023

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023
- Présentation du rapport d'activités annuel de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » (GPSEO) adopté en 2022
- 2. Présentation du rapport d'activités annuel du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY) adopte en 2022
- 3. Présentation du rapport d'activités annuel du Syndicat intercommunal à vocations multiples de Saint-Germain-en-Laye (SIVOM) adopté en 2022
- 4. Présentation du rapport d'activités annuel du Syndicat intercommunal d'enfouissement des réseaux de télécommunications et d'électricité (SIERTECC) adopté en 2022
- 5. Conclusion d'une convention avec la crèche Baby-Loup
- 6. Conclusion d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales des Yvelines pour les crèches Dame-Perrette et Pirouette
- 7. Engagement de la procédure de passation d'un accord-cadre pour la fourniture de mobilier scolaire, periscolaire et de petite enfance
- 8. Engagement de la procédure de passation d'un accord-cadre pour les fournitures scolaires
- 9. Approbation du compte de gestion 2022 de la ville

- 10. Approbation du compte administratif 2022 de la ville
- 11. Affectation définitive des résultats 2022
- 12. Adoption des taux 2023 des taxes directes locales
- 13. Adoption du budget primitif de la ville pour l'année 2023
- Attribution de la subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour l'année
   2023
- 15. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023
- 16. Emprunt d'un montant de 1 000 000 € souscrit auprès de la Banque postale
- 17. Emprunt d'un montant de 500 000,00 € souscrit auprès de la Banque postale (1)
- 18. Emprunt d'un montant de 500 000,00 € souscrit auprès de la Banque postale (2)

Séance interrompue à 23h35, à l'issue du vote de la délibération n° 18, faute de quorum.